

**Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet**

*Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.*

<b>Dénomination légale de l'organisation</b>	UNIVERSITE DE MAHAJANGA
<b>Intitulé du projet</b>	«Formation technique et pratique aux doctorants en première année de thèse de l'Ecole Doctorale Ecosystèmes Naturels (EDEN) de l'Université de Mahajanga et aux entités communautaires en vue de la conservation du parc National d'Ankarafantsika».
<b>Numéro de subvention</b>	055/18/BIOO octroi du 08/11/2018
<b>Date du rapport</b>	30/11/2020

**Hotspot CEPF :**

**Orientation stratégique :** orientation stratégique 3 aux priorités 3.1 et 3.2

**Montant de la subvention :** 15988800 MGA

**Dates du projet :** Février 2019

**PARTIE I : Présentation générale**

**1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

- \* Parc National Ankarafantsika : site cible de l'étude et parmi les participants les agents du parc
- \* Population locale : pour la sensibilisation et lutte contre les feux de brousse, la mise en place du parefeu
- \* Direction régionale de l'Environnement Durable de la région Boeny : autorisation de recherche
- \* Madagascar National Park : autorisation de recherche
- \* BNI : partenaire de l'Université de Mahajanga et partenaire dans le cadre du projet (compte spécial projet CEPF Tany Meva.

**2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.**

- \* Les compétences des étudiants en conservation sont améliorées les rendant plus professionnels sur : les méthodes adoptées sur le terrain, l'analyse statistique employée; la capacité d'identification de flore et de faune; sur la rédaction du rapport et d'article ; les résolutions pour la préservation et ; la lutte contre les feux de végétation.
- \* Doctorants professionnels de terrain capable d'identifier les espèces floristiques et faunistiques, d'évaluer le statut de conservation des espèces floristiques et faunistiques et l'état de biodiversité animale et végétale des zones cibles et celles après passage du feu et de rédiger un rapport et un article scientifique en norme.
- \* obtention des équipements tels que l'échenilloir, brouette, bêches, arrosoir, .....
- \* Implication et mutualisation du monde académique et le monde professionnel ; échanges réalisés entre MNP et EDEN.

- \*. Les leaders communautaires sont capables de mener des actions de conservation de l'AP.
- \*. Transfert des compétences des leaders réalisés.
- \*. Pare-feux de 10 km mise en place par les leaders communautaires, les villageois et les doctorants.

**3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)**

*Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition*

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Deux doctorants en 1ère année de thèse qualifiés conservacionnistes acteurs majeurs de la conservation Formations sur la lutte contre les feux de brousse, sensibilisation sur terrain, méthodologies d'inventaire de terrain, analyse statistique, rédaction d'articles scientifiques.	Obtention de diplôme de doctorat : soutenance de thèse prévue après deux ans (2022) : les doctorants devront retourner cette année 2021 sur le terrain pour compléter les données (phénologie, diversité spécifique, biométrie...).  Les articles pourront être exploités par les autres étudiants, les enseignants et les conservacionnistes.
Imprégnation des doctorants avec la population locale, sensibilisation sur les feux et la végétation auprès de la population locale (les leaders, les agents du parc, let les populations) dans le PN Ankarafantsika	Les acquis pourront être exploités par les doctorants eux-mêmes au cours de leur vie professionnelle dans le parc Ankarafantsika lui-même mais aussi dans d'autres sites.

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Deux doctorants en 1ère année de thèse qualifiés conservacionnistes acteurs majeurs de la conservation Formations sur la lutte contre les feux de brousse, sensibilisation sur terrain, méthodologies d'inventaire de terrain, analyse statistique, rédaction d'articles scientifiques.	Acquisition d'expériences : la lutte contre les feux de brousse, la sensibilisation sur terrain, les méthodes d'inventaire, l'analyse statistique et la rédaction d'articles scientifiques.  * Rapports rédigés - présentations effectuées auprès des autorités compétentes – résultats restitués - articles scientifiques rédigés – liste des espèces restaurées obtenues avec leurs valeurs respectives
Imprégnation des doctorants avec la population locale, sensibilisation sur les feux et la végétation auprès de la population locale (les leaders, les agents du parc, let les populations) dans le PN Ankarafantsika	Population locale formée et sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousse et la végétation, Réalisation d'un pare-feu de 10 km dans le PNA.

**4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.**

**Succès** : Collaboration avec les partenaires – crédibilité envers les partenaires : continuité et renforcement de la collaboration de l'EDEN avec le Parc Ankarafantsika. Dynamisme et cohésion des doctorants et des étudiants bénéficiaires du projet. Visibilité de l'Université de Mahajanga, un des doctorants a été recruté pour un travail sur la conservation à Morondava, tout en continuant sa thèse, grâce à sa capacité.

**Difficultés** : L'obtention de l'autorisation de recherche et la COVID 19. Beaucoup de fichiers à remplir avant, pendant et après le projet (cela prend pas mal de temps).

**5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?**

**Impacts inattendus positifs** : collecte des graines, création des pépinières dans le Jardin Botanique Educatif Campus Universitaire Ambondrona.

**Impacts inattendus négatifs** : retard du démarrage du projet à cause du problème personnel du premier responsable du projet ; retard de la clôture du projet à cause de la COVID 19.

**PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet**

**6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)**

*Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition*

**6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :**

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision	Description	Résultats pour le livrable
1	Formation théorique	Végétation et lutte contre les feux de brousse	Formation en salle assure les enseignantes de l'Ecole Doctorale Ecosystèmes Naturels (EDEN) de l'UMG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Syllabus des cours</li> <li>- Rapport de formation + fiche de présence + photos</li> </ul>
		Méthodes d'inventaire – analyse biostatistique		Rapports de mission, photos d'animaux et de plantes, liste des plantes recensées et les animaux recensés, ordre de mission, un article sur la flore et un article sur la faune
		Logiciel SMART		
		Rédaction des articles scientifiques		Deux articles scientifiques publiés (sous presse) dans la Revue Sciences Technologies et Environnement (RSTE) ISSN : <u>2709-8192</u>
	Restitution du projet	Présentation des doctorants		Fichiers de presentation Vidéo – médiatisation au TVM

**7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.**

- Appui financier : contribution de bourse de trois mois aux doctorants : facilité de la réalisation de terrain et motivation des doctorants ;
- Pépinières : outils de restauration des zones dégradées.
- Espèces restaurées naturellement ayant des valeurs médicinales ou mellifères ou pour la construction, donc encore utiles pour la population : outil de CONSERVATION des zones après passages des feux.

**PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement**

**Enseignements tirés**

**8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.**

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)  
*Implication de la population locale : réussite et atteinte des objectifs à long terme qui est la conservation*
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)  
*Responsable financier non rémunéré pour la comptabilité du projet*  
*Coordonnateur non rémunéré pour la rédaction des divers rapports.*
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

**Pérennité/Réplication**

**9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.**

Succès : acquisition d'expériences facilitant la réplication du projet s'il y a un appui financier.

**Sauvegardes**

**10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.**

Des pépinières ont été créées dans le Jardin BOTANIQUE Educatif « Vololona » de l'Université de Mahajanga, sur le campus Universitaire Ambondrona Mahajanga, suite à la collecte des graines dans le Parc National Ankarafantsika. C'est un Jardin à vocation éducatif destiné aux étudiants

pour leurs travaux pratiques et pour le public afin qu'il y ait sensibilisation et enseignement, éducation sur la conservation.

### **Financement supplémentaire**

**11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.**

**a. Total du financement supplémentaire (en USD) :** pas de financement supplémentaire

**b. Type de financement**

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

<b>Donateurs</b>	<b>Type de financement*</b>	<b>Montant</b>	<b>Remarques</b>

*\*Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

### **Commentaires/Recommandations supplémentaires**

**12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF**

La continuité du projet est suggérée. Le projet a contribué à la création des pépinières dans le Jardin Botanique. Les plants obtenus vont être utilisés dans les collections pour le jardin lui-même et pour la restauration de la forêt dégradée d'Antsanitia appartenant à l'Université de Mahajanga. Le Jardin est un outil d'éducation, de formation aux étudiants, aux élèves et à tout le public car il contient des espèces menacées selon le statut UICN. Une demande d'appui financier est nécessaire pour l'animation des visiteurs.

#### **PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial**

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

OUI

#### **Contribution aux indicateurs du portefeuille**

**13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.**

<b>Indicateur</b>	<b>Description narrative</b>
Deux doctorants en 1ère année de thèse formés pour être professionnels en conservation	Doctorants professionnels et compétents, spécialisés en gestion forestière contre le feu, en travaux d'inventaire dans différents types d'habitat et à l'identification taxonomique des espèces végétales et animales spécifiques de la forêt d'Ankarafantsika, ayant des connaissances techniques sur la gestion forestière : maîtrisant l'usage du logiciel LEM SMART et les stratégies de gestion participative
Nombre de population locale formée sur l'importance de la gestion du feu et à la réalisation du pare-feu (syllabus, Rapport de formation, photos, vidéos)	Au début : incompétence de la population locale à la gestion du feu et Inactivation à la réalisation du pare-feu. La formation de la population locale permet redynamiser l'action de réalisation du pare feu
10 Km de pare-feu entretenus et nombre des populations locales contribuant à la réalisation du pare-feu (Rapport d'activités, photos)	Réduction de la surface incendiée et du taux d'ensablement par la mise en place des pare feux

#### **Contribution aux indicateurs mondiaux**

**Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.**

**14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité**

**Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.**

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP

*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

## 15. Aires protégées

### 15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

*\* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

### 15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

\* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

### 16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

**Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.**

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

\*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de

nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

## 17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

### 17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
78	9

\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.

### 17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*
170	20

\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.

## 18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires
<b>Antananivony-Manarimavo</b>			X										X	X	X	22	4
<b>Bemailaka</b>			X										X	X	X	23	2
<b>Ambalambakisiny</b>			X										X	X	X	12	0
<b>Belalitra</b>			X										X	X	X	21	3

\* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

**18b. Géolocalisation de chaque communauté**

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
Antananivony-Manarimavo	16°20'39,5"	-46°55'27,6"
Bemailaka	16°20'46.9"	-46°50'39.4"
Ambalambakisiny	16°20'58.0"	-46°50'11.1"
Belalitra		

**19. Politiques, lois et réglementations**

Veillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

**19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet**

N°	Champ d'application (marquer avec un x)	Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)
----	---	--

	Nom de la loi, politique ou réglementation	Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux
1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

## 20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

### 20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

\* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\* Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

\*\*\* Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

### 20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

\* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*\*\* Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

*\*\*\* Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

## **21. Pratiques favorables à la biodiversité**

Veillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Réalisation du pare feu.

### **Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité**

<b>N°</b>	<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet</b>
1		*
2		*
...		*

## **22. Réseaux & Partenariats**

Veillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

### Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partnership ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

### 23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

### Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

**17. Nom :** RANARIJAONA HERY LISY TIANA

**18. Organisation :** ECOLE DOCTORALE ECOSYSTEMES NATURELS (EDEN) – UNIVERSITE DE MAHAJANGA

**19. Adresse de correspondance :** Bâtiment de l'UMG - DRAMSY AMPASIKA MAHAJANGA 401

**20. Numéro de téléphone :** (+261)320557982 / (+261)342013025

**21. Adresse e-mail :** [hranarijaona@gmail.com](mailto:hranarijaona@gmail.com)